



## Le soin : une fonction en partage De quel sujet parle-t-on, en psychiatrie, en 2018 ?

Pour la cinquième année consécutive, le Centre Hospitalier Sainte-Marie de Clermont-Ferrand a décidé de faire du premier jeudi du mois de juin une journée de rencontre soignante en psychiatrie. Depuis 2014, le groupe CERISE (Commission pour l'Enseignement, la Recherche Infirmière et l'Encadrement des Stagiaires) partage et échange sur ses expériences, ses pratiques et ses interrogations soignantes sur les thèmes du « soin informel », de « la liberté d'aller et venir », de « la créativité soignante » et de « l'accueil et la rencontre », sujets retenus lors des précédents colloques. En 2018, cette manifestation annuelle aura lieu le jeudi 7 juin.

Du malade au patient, de l'usager au patient expert :

- *quelle place pour le sujet dans la psychiatrie moderne ?*
- *quelle incidence sur les pratiques soignantes ?*

Ces dernières décennies, l'environnement juridique de la psychiatrie a connu de profondes mutations :

- *loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et de la qualité du système de santé*
- *lois du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 relatives aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge, avec intervention du juge des libertés et de la détention*
- *loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé*
- *rapports annuels du contrôleur général des lieux de privation de liberté depuis 2008*
- *mise en place de conseils locaux de santé mentale*

Tout cela entraîne de nouvelles organisations sociales qui viennent redéfinir le paysage de nos institutions et interrogent directement le soignant dans sa pratique quotidienne.

De plus, l'arrivée des nouvelles technologies est un élément supplémentaire de changement, qui bouleverse le rapport du patient à ses soins et aux soignants, et modifie le rapport au savoir.

Le soignant ne serait-il pas alors plus détenteur d'un « savoir y faire » que d'un savoir en tant que tel, qui deviendrait accessible à tous, sur le Net entre autres ? Quelle place pour la clinique aujourd'hui ? De quelle clinique parle-t-on ?

L'arrivée de médiateurs de santé/pairs, la place grandissante des associations d'usagers et de familles, introduisent un partage dans ce qui se construit alors comme soin.

**Alors le soin, plutôt que d'appartenir aux seuls soignants, ne serait-il pas plutôt une œuvre partagée, entre les différents protagonistes ?**

**Qu'en est-il de ce partage de savoirs, où, de plus en plus, le savoir expérientiel prend sa place ?**

**Quelles conséquences sur les pratiques de soin, individuelles et collectives, sur nos institutions ?**

**Dès lors, de quelle institution, de quelle sociabilité, de quelle humanité, les soignants sont-ils les relais ?**

C'est à plusieurs voix, de plusieurs lieux, que nous aborderons ces questions, pour participer, collectivement, à l'élaboration d'une pensée soignante.

*Informations et modalités d'inscription courant mars  
Renseignements : [thomas.miquel@ahsm.fr](mailto:thomas.miquel@ahsm.fr)*